

Dr. Dionne

ANNÉE—NUMÉRO 11

QUEBEC, 1er FÉVRIER 1897.

ABONNEMENT : 25c. PAR AN.



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS DE CONTRIBUTION

On trouvera dans une autre page du "Bulletin," les avis ciels des appels ci-dessous, lesquels sont dus et payables au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Pour le bureau principal, la dernière assemblée mensuelle a lieu le dernier mardi de ce mois, à huit heures du soir.

Tous les sociétaires inscrits au bureau principal et qui résident dans une localité où est établi un bureau de perception, doivent verser, le ou avant, le jour ci-dessus, indiqué le versement des appels ci-dessous au percepteur pour cette localité.

Contribution pour décès de sociétaires, appel No 46....	8 0 50
Contribution pour maladie, appel No 57.....	0 90
Contribution mensuelle.....	0 10
Total.....	\$1 50

QUI A DROIT AUX SECOURS

Pour avoir droit aux secours pendant le mois courant, il faut rien devoir à la Société et il faut de plus que toutes les contributions du mois précédent aient été payées, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière du mois.

CORRECTION AU BULLETIN DE DÉCEMBRE

En référant aux contributions à la caisse des secours, appel No 55, les sociétaires sont priés de remarquer, que par erreur, j'ai mentionné au numéro 338, le nom de M C Deschênes comme ayant reçu \$ 1.50, et au numéro 348, le nom de M Jos. Dussault comme ayant reçu \$3.00 pour indemnité de visiteurs. Comme question de fait, les visiteurs, qui ne sont pas médecins, n'ont droit à aucune indemnité, et ces messieurs n'ont rien reçu.

C. E. NOLET.

Registraire.

AVIS

Les membres du Bureau Principal, résidant à Québec, peuvent obtenir gratuitement un livret des nouveaux règlements en s'adressant au comptable, bureaux de la Société, rue de la Couronne.

Nous sommes à faire la distribution des règlements aux membres des bureaux de perception. Ceux qui ne les auraient pas reçus sont priés de nous en donner avis.

Les membres inscrits dans les succursales devront s'adresser au trésorier, à qui nous les expédions en bloc.

BULLETIN

ETAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE LE 20 JANVIER 1897

RECETTES

Balance en caisse et en banque le 21 Decembre 1896.....	\$2,862 32
Bulletin.....	15 50
Reçu du B. P.	125 00
Contributions aux malades.....	777 66
do aux veufs.....	27 19
do aux héritiers.....	1,896 30
Certificats de membres	50 25
<i>Total des recettes.</i>	<u>\$ 2,891,90</u>
<i>Total.....</i>	<u>\$5,754 22</u>

DEBOURSES

Déo. 19 No 378 Jos. Gauthier & frère, l'vitre et posage	0 41
" " " 379 Damase Welch, délégué à la fête de l'Union St-Joseph, Beauport	2 50
" 21 " 380 Succursale St-Jacques No 3.....	40 00
" " " 381 E. Corriveau, frais de voyage à Stan-fold in re precepteurs.....	5 05
" 22 " 382 Frs Lortie propositions de membres.....	25 00
" " " 383 E. Corriveau, frais de déplacement à la succursale No 11, au Château-Richer in re rapport et perceptr.	2 00
" 26 " 384 Salaires des employés	35 09
" " " 385 Héritiers Joseph Tousaint	1000 00
" 27 " 386 Dr F. Boulanger, revisions.....	2 50
" " " 387 C. Lefrançois, combustible.....	4 50
" 27 " 388 E. Corriveau, frais de voyage à St-Raymond in re maladie Zoel Robitaille	2 75
" 28 " 389 Héritiers Joseph Brousseau.....	1000 00

SUCCURSALE No 4
Malades, 2 semaines.....

12 00

SUCCURSALE No 10
Malade, 1 semaine.....

6 00

SUCCURSALE No 11
Jos. Lamontagne, percepteur.....

3 00

Jules Grenier,
"

3 22

SUCCURSALE No 12
Malades, 4 semaines.....

24 00

SUCCURSALE No 13
Malades, 8 semaines.....

48 00

BUREAU PRINCIPAL
Malades, 108 semaines.....

648 00

Rvd. H. Boisvert, visiteur.....

1 00

Dr G. E. Côté, "

1 00

Dr E. N. Fugère, "

1 00

Dr P. U. Garneau, "

1 00

Dr J. A. Gravel, "

1 00

Dr J. E. Grondin, "

1 00

Dr John Hayes, "

1 00

Dr I. A. Marcoux, "

1 00

Dr Eug. Mathieu, "

1 00

Dr H. A. Meagher, "

1 00

Dr E. F. Panneton, "

1 00

Dr S. G. Paquin, "

1 00

Dr P. Picard, "

1 00

Dr E. A. Villeneuve, "

1 00

Dr Frs Langlois, "

1 50

Dr H. A. Meagher, "

1 50

Dr A. A. Lapointe, "

1 50

Dr Alex. Boucher, "

2 00

Dr M. A. Chandonnet, "

2 00

Dr P. Picard, "

2 00

Dr E. Valcourt, "

2 00

Dr H. W. Biagdon, "

2 40

Dr S. G. Paquin, "

2 50

Dr Thos. Mayrand, "

2 60

Dr L. A. Genest, "

2 80

Dr A. A. Lspointe, "

2 80

Dr F. Boulanger, "

3 00

Dr M. A. Chardonnet, "

3 50

Dr R. Fiset, "

3 50

Dr Jos. Genest, "

4 00

Dr A. E. Hébert, "

4 00

Commission aux percepteurs.....

113 10

1897
Janv. 1 No 392 Jos. Dussault, bulletin de janvier

50 00

" " " 393 Frs. Lortie, propositions de membres

29 50

" 2 " 394 Salaires des employés.....

35 00

" " " 395 Succursale Roberval No 13	7 75
" " " 396 Forges & Wiseman, papeterie.....	1 60
" " " 397 Entretien des bureaux.....	6 00
" " " 398 J. B. Robitaille, jur., avocat, consultations légales.....	4 00
" 9 " 399 Salaires des employés.....	35 00
" 13 " 400 Jos. Lapointe, Ste-Hénédine, frais de déplacement à Québec, <i>in re Suc.</i>	2 00
" " " 401 E. Corriveau, frais de voyage à Farserville, et St-Epiphane <i>in re</i> maladie J. A. Blondin et Cyp. Pelletier.	12 65
" " " 402 Jos. Dallaire, collection de chèques, mandats poste, etc	4 66
" " " 403 Salaires des employés.....	35 00
" " " 404 E. Corriveau, frais de port.....	22 40
<i>Total des déboursés.....</i>	<u>\$ 3,280 72</u>

Balance au 20 janvier 1897 :—
Dépôt à la Caisse d'Economie N.-D. H.-V., folio 26,682.\$1,843 68
En caisse.....

629 82
Total en banque et en caisse.....

\$2,473 50

Total.....

\$5,754 22

E. & O. E.

EDM. CORRIVEAU,

Comptable.

D. O. GOULET,

Trésorier-Général

Québec, 20 janvier 1897.

Certifié correct JOS. SAVARD,
ALEX. PAQUET,
Auditeurs.

Québec, 20 janvier 1897.

AVIS

Tout membre doit se souvenir qu'il est tenu de donner avis à la Société chaque fois qu'il veut retirer les secours, et que la période de maladie ne compte que du jour où cet avis est reçu par le président. Le règlement à ce sujet est très clair. Cela n'empêche pas que nous sommes débordés de correspondances de la part de personnes qui, ayant négligé de se conformer au règlement, exigent cependant les secours, et font des menaces. Que les membres fassent leur devoir, et nous serons toujours empressés à remplir nos obligations à leur égard.

Il arrive assez fréquemment que des sociétaires attendent la période de maladie pour se mettre en règle avec la Société. Ils s'étonnent alors que nous ne soyons pas complaisants et que nous exigeons des formalités pour leur réinstallation. C'est encore une nécessité du règlement, par-dessus laquelle il nous est impossible de passer. Ni supplications ni menaces ne sauraient avoir d'effet sur le bureau de direction et l'empêcher de faire son devoir, tout pénible qu'il est. Nous avertissons les membres de se tenir constamment en règle, pour éviter ces désagréments.

BULLETIN

8

Rapports mensuels du Bureau Principal et des succursales pour le mois finissant le 31 décembre 1896.

BUREAU PRINCIPAL

RECETTES

Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 634 36
Propositions.....	0 25
Contributions mensuelles.....	144 80
Règlements.....	4 95
Livrets.....	16 50
Contributions d'installation.....	1 00
Contributions aux décès d'épouses.....	26 69
Contributions aux malades.....	608 81
Contributions aux décès de sociétaires.....	1432 20
Certificats d'admission.....	50 25
Bulletin.....	14 75
Divers.....
Total.....	\$ 2,934 56

DÉBOURSÉS

Loyer.....	\$
Distribution d'avis.....	6 20
Remboursements.....	45 50
Frais de port.....	21 44
Allocation aux malades.....	648 00
Médecins visiteurs.....	57 70
Propositions de sociétaires.....	1 60
Bureaux de Perceptions.....	113 10
Divers.....	43 45
Impressions.....	9 00
Allocations aux officiers.....
Total des déboursés.....	\$ 945 39
Payé à la caisse générale.....	1313 90
Balance en caisse le 31 décembre 1896.....	675 27
Total.....	\$ 2,93 456

ST-JACQUES No 3

RECETTES

Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 4,00
Proposition de sociétaire.....
Contributions mensuelles.....	4 50
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	18 00
Contributions aux décès de sociétaires.....	47 00
Règlements et livrets.....
Contribution d'installation.....
Certificat d'admission.....
Bulletin.....
Bureau Principal.....
lesignes.....
Total.....	\$ 73 50

DÉBOURSÉS

Loyer.....	5 00
Divers.....
Allocation aux malades.....
Médecins visiteurs.....
Livrets et règlements.....	0 25
Distribution d'avis et frais de port.....
Propositions de membres.....
Remboursement.....
Total des déboursés.....	\$ 5 25
Payé au B.P.....	65 00
Balance en caisse le 31 décembre 1896.....	3 25
Total.....	\$ 73 50

BAIE ST-PAUL No 4.

RECETTES

Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 40 39
Proposition de sociétaires.....
Contributions mensuelles.....	5 60
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	17 75
Contributions aux décès de sociétaires.....	56 00
Règlements et livrets.....
Certificat d'admission.....
Contribution d'installation.....
Bulletin.....	025
Total.....	\$ 119 99

DÉBOURSÉS

Accompte sur charte.....
Loyer.....
Distribution d'avis.....	0 21
Divers.....
Allocation aux malades.....	12 00
Frais de port.....	0 49
Médecins visiteurs.....	2 50
Proposition.....
Total des déboursés.....	\$ 12 70
Payé au B. P.....	62 00
Balance en caisse le 31 décembre 1896.....	45 29
Total.....	\$ 119 99

ST-JEAN-BAPTISTE NO 5

RECETTES

Balance en caisse le 30 novembre 896.....	\$ 35 19
Propositions de sociétaires.....
Contributions mensuelle.....	5 00
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	1920
Contributions aux décès de sociétaires.....	50 00
Règlements et livrets.....
Certificat d'admission.....
Bulletin.....
Latérot.....
Total.....	\$ 109 39

DÉBOURSÉS

Loyer 1 mois.....	\$ 2 00
Frais de port.....
Divers.....
Allocation aux malades.....
Médecins-visiteurs.....
Livrets et Réglements.....
Proposition d'admission.....
Allocation aux officiers.....
Impressions.....
Distribution d'avis.....	0 51
Total des déboursés.....	\$ 3 11
Payé au B. P.....	69 20
Balance en caisse le 31 décembre 1896.....	37 08
Total.....	\$ 109 39

BULLETIN

DUROCERS No 6

RECETTES	DÉBOURSÉS
Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 14 58
Propositions de sociétaires.....
Contributions mensuelle.....	7 40
Contributions aux décès d'épouses.....	50
Contributions aux malades.....	28 30
Contributions aux décès de sociétaires.....	74 00
Règlements et livrets.....
Certificat d'admission.....
Contribution d'installation.....
Bulletin.....
Insignes.....
Intérêt.....
Bureau Principal.....
<i>Total</i>	<i>\$ 124 78</i>
	<i>Total des déboursés</i>
	<i>\$ 4 67</i>
	Payé au B. P.
	102 80
	Balance en caisse le 31 décembre 1896
	17 31
	<i>Total</i>
	<i>\$ 124 78</i>

ST-JOSEPH No 10

RECETTES	DÉBOURSÉS
Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 22 35
Propositions de sociétaires
Contributions mensuelles	3 90
Contributions pour décès d'épouses.....
Contributions pour maladie.....	14 80
Contributions pour décès de sociétaires.....	39 00
Règlements.....
Livrets.....
Installations.....
Certificats d'admission.....
Bulletin.....
Retourné du B. P.
<i>Total</i>	<i>\$ 80 05</i>
	<i>Total des déboursés</i>
	<i>\$ 7 14</i>
	Bureau Principal.....
	47 80
	Balance en caisse le 31 décembre 1896
	25 11
	<i>Total</i>
	<i>\$ 80 65</i>

SUCCURSALE MONTMORENCY No 11

RECETTES	DÉBOURSÉS
Balance en caisse 30 novembre 1896.....	\$ 43 68
Proposition de sociétaires
Contributions mensuelles	8 40
Contributions aux décès d'épouses.....	0 50
Contributions aux malades.....	32 80
Contributions aux décès de sociétaires.....	83 10
Livrets et Règlements
Installation.....
Certificats d'admission.....
Bulletin.....
Au Bureau Principal
<i>Total</i>	<i>\$ 168 48</i>
	<i>Total des déboursés</i>
	<i>\$ 6 22</i>
	Payé au B. P.
	17 0 18
	Balance en caisse 31 décembre 1896
	52 08
	<i>Total</i>
	<i>\$ 168 48</i>

CHICOUTIMI No 12

RECETTES	DÉBOURSÉS
Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 21 22
Propositions de membres.....
Contribution mensuelle.....	4 00
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	11 20
Contributions aux héritiers.....	40 00
Règlements.....
Livrets.....
Certificat d'admission.....
Bulletin.....
Intérêt.....
Installation.....
<i>Total</i>	<i>\$ 76 42</i>
	<i>Total des déboursés</i>
	<i>\$ 25 00</i>
	Payé au Bureau Principal.....
	27 20
	Balance en caisse le 31 décembre 1896
	24 22
	<i>Total</i>
	<i>\$ 76 42</i>

BULLETIN

5

ROBERVAL No 13

RECETTES

Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 2 05
Propositions de sociétaires.....
Contributions mensuelles.....	1 40
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....	4 00
Contributions aux décès de sociétaires.....	14 00
Règlements
Livrets.....
Installations.....
Certificats d'admission.....
Bulletin.....
Bureau Principal.....	49 75

Total..... \$ 71 20

DÉBOURSÉS

Divers.....	\$
Médecins visiteurs.....
Remboursements.....
Loyer, 2 mois.....
Livrets et règlements.....
Distribution d'avis et frais de port.....	0 34
Secours aux malades.....	48 00
Examens médicaux.....
Papeterie formulée.....	7 75

Total des déboursés \$ 56 09

Payé au B. P..... 12 00

Balance en caisse le 31 décembre 1896..... 3 11

Total..... \$ 71 20

SUCCURSALE STE-HÉNÉDINE No 15

RECETTES

Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 13 03
Proposition de membres
Examen médical
Contribution mensuelle.....	2 00
Contribution aux décès d'épouses.....
Contribution aux malades.....	6 40
Contribution aux décès de sociétaires.....	20 00
Règlements.....
Livret.....
Installation
Certificat d'admission
Contribution au Bulletin.....

Total..... \$ 41 43

DÉBOURSÉS

Médecins visiteurs.....	\$
Loyer 1 mois	1 00
Frais de port.....	0 16
Distribution d'avis
Secours aux malades.....
Délégué à la convention.....
Allocations aux officiers

Total des déboursés \$ 1 16

Payé au B. P..... 26 40

Balance en caisse le 31 décembre 1896 13 87

Total..... \$ 41 43

L'ISLET No 16

RECETTES

Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 23 41
Propositions de membres.....
Examens médicaux.....
Bulletin.....
Règlements.....
Livrets
Installation
Contributions mensuelles.....	1 30
Contributions aux malades.....	5 20
Contributions aux veufs
Contributions aux héritiers.....	13 00
Certificats d'admission

Total..... \$ 42 91

DÉBOURSÉS

Secours aux malades.....	\$
Frais de Port.....	0 37
Livrets.....
Règlements
Délégué à la Convention.....

Total des déboursés \$ 0 39

Payé au B. P..... 18 20

Balance en caisse le 31 décembre 1896 24 34

Total..... \$ 42 91

SUCCURSALE ST EUGENE No. 17

RECETTES

Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 9 46
Proposition de membres.....
Examens médicaux
Contributions mensuelles.....	1 00
do aux veufs.....
do aux malades	4 00
do aux héritiers.....	10 00
Règlements.....
Livrets
Installation
Certificats d'admission
Bulletin.....
A Bureau Principal.....

Total..... 24 74

DÉBOURSÉS

Distibution d'avis et Frais de Port.....	\$ 0 21
Secours aux malades.....
Examens médicaux
Règlements
Livrets.....
Loyer.....
Médecins-visiteurs
Allocations aux officiers

Total des déboursés \$ 0 21

Payé au B. P..... 14 00

Balance en caisse 31 decembre 1896 10 53

Total..... \$ 24 74

BULLETIN

STE-ANNE LAPOCATIÈRE No 18

RECETTES		DÉBOURSÉS	
Balance en caisse le 30 novembre 1896.....	\$ 19 25	Loyer.....	\$
Prerogations de membres.....	Médecins Visiteurs
Bulletins	Distribution d'avis et frais de Port.....	0 46 .
Règlements	Livrets.....
Livrets	Règlements.....
Installations	Divers
Contributions mensuelles.....	1 80	Examens médicaux.....
Contributions aux malades.....	7 20	Allocation aux malades.....
Contributions aux veufs.....	" " officiers.....
Contributions aux héritiers.....	18 00	Total des déboursés.....	\$ 0 45
Certificats d'admission	Payé au B. P.....	25 20
Divtrs.	Balance en caisse le 31 decembre 1896.....	20 60
Total.....	\$ 46 25	Total.....	\$ 46 25

CONTRIBUTIONS AUX DÉCÈS DE SOCIÉTAIRES

APPEL No 46

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er février 1897.

Le rapport suivant donne le nombre de décès depuis le dernier appel et le montant dû par les sociétaires pour chaque décès. Cette contribution est payable, au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Pour le décès No. 51—\$0.50.

Par ordre du Bureau de Direction. ;

Total.....\$0.50

D. O. GOULET, Trésorier du B. P.

No du décès	NOM ET PRÉNOM	Profession	Age	Résidence	Date de l'admission	Où enregistré	Date du décès	Cause du décès
51	Jolin, Jos. Geo.	Navigateur	27	Notre Dame, Lévis	15 juin 1894	S. 10.	1 aout 1896	Noyé accidentellement

BULLETIN

CONTRIBUTIONS A LA CAISSE DES SECOURS APPEL NO 57

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er février 1897.

Le rapport suivant donne le nombre des malades qui ont reçu des secours depuis le dernier appel et le montant dû, pour chacun d'eux, par chaque sociétaire inscrit à la caisse des secours. Cette contribution est payable au trésorier du bureau principal ou à celui de la succursale où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Par ordre du Bureau de Direction.

270 semaines de maladie, @ ½ cts=90

D. G. GOULET, Trésorier B. P.

Nom des malades	Nom et prénoms	Résidences	Où enregistrés	Visiteurs	Causes de la maladie	Nombre de semaines de maladie	Contributions hebdomadaires que chaque membre doit payer		Montants payés aux malades	Montants payables aux visiteurs	Total
							\$ cts.	\$ cts.			
388	Joseph Delisle.....	St-Sylvestre.....	B. P.	Dr Ph. Dubé	Panaris	1	\$ 6 00	\$ 1 50	7 50		
389	Ulric Bérubé.....	Cacouna.....	B. P.	Dr P. Tardy.....	Furoncles	1	\$ 6 00	\$ 1 50	7 50		
390	Théophile Bédard.....	Charlesbourg.....	B. P.	Dr J. E. Grondin.....	Panaris	1	\$ 6 00	\$ 1 50	7 50		
391	Alphonse Gagné.....	145 des Prairies.....	B. P.	Dr Geo. Matte.....	Contusion	1	\$ 6 00	\$ 1 50	7 50		
392	Isidore Pâquet.....	6 Dorchester	B. P.	do	Gastrite	1	\$ 6 00	\$ 1 50	7 50		
393	Alfred Godet.....	11 Ancien charron.....	B. P.	Dr J. A. Morin.....	Fièvre typhoïde.....	1	\$ 6 00	\$ 1 50	7 50		
394	Noël Fortin.....	St-Fabien.....	B. P.	Jos. Dussault.....	Panaris	1	\$ 6 00	\$ 1 50	7 50		
395	Ovide Marois.....	174 rue Ste-Hélène.....	B. P.	Dr J. A. Morin.....	Bronchite	1	\$ 6 00	\$ 1 50	7 50		
396	Eugène Dussault.....	St-Romuald	B. P.	Dr E. A. Villeneuve	do	1	\$ 6 00	\$ 1 50	7 50		
397	Alfred Cloutier.....	St-Raymond	B. P.	Dr A. E. Hébert.....	Grippe	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
398	Zoël Robitaille.....	do	B. P.	Dr Ths. Gendron.....	Bronchite	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
399	Alphonse Gagné.....	145 des Prairies.....	B. P.	Dr Geo. Matte	do	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
400	Geo. Trottier.....	49½ rue Ste-Cécile.....	B. P.	Dr F. Boulanger.....	Lumbago	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
401	Octave Pelletier.....	St-Alexis	B. P.	Dr Th. Mayrand.....	Bronchite	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
402	Alphonse Vachon.....	5 rue Ste-Claire.....	B. P.	Jos. Dussault.....	Rétrécissement du bisept.....	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
403	Robert Trudel.....	34 rue St-Valier.....	B. P.	do	Blessure	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
404	N. Dufault dit Ranclos.....	St-Frédéric Beauce.....	B. P.	do	Fièvres typhoïdes	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
405	J. A. Paquin.....	Portneuf	B. P.	Dr S. G. Paquin.....	Conjonctivite	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
406	Télesphore Darveau.....	329 rue Prince Edouard	B. P.	Dr J. A. Morin.....	Rhumatisme	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
407	Hypolite Caron.....	Trois-Pistoles	B. P.	Dr F. Langlais.....	Panaris	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
408	Emile Godin.....	75 rue Lachevrotière.....	B. P.	Dr F. Boulanger.....	Contusions	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
409	Jean Nolet.....	112 rue Montcalm.....	B. P.	Dr C. E. Côté.....	Lumbago	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
410	Joseph Morel.....	Rivière à Pierre	B. P.	Rév. Ls. Garon	Blessure	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
411	Napoléon Aubin.....	St-Damien	B. P.	Jos. Dussault.....	Fièvre	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
412	Théo. Blondeau.....	St-Bazile	B. P.	Dr J. A. Morin.....	Rhumatisme	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
413	Denis Garon.....	St-Denis	B. P.	Jos. Dussault.....	Bris de côtes	2	\$ 12 00	\$ 2 00	14 00		
414	Auguste Nadeau.....	Fraserville	B. P.	Dr P. Picard	Epaule forcée	2	\$ 12 00	\$ 3 00	14 50		
415	B. Rochette.....	Pte-aux-Trembles	B. P.	Dr G. A. Delisle	Fièvres lentes	3	\$ 18 00	\$ 2 50	20 00		
416	Théophile Roberge.....	St-Romuald	B. P.	Dr F. H. Villeneuve	Lumbago	3	\$ 18 00	\$ 2 50	20 50		
417	Jean Thorn	262 de la Reine	B. P.	Dr Geo. Matte	Hernie double	3	\$ 18 00	\$ 2 50	20 50		
418	Siméon Rochette.....	136 Hermine	B. P.	Dr J. A. Marcoux	Contusion	3	\$ 18 00	\$ 2 50	20 50		
419	Eugène Dussault.....	St-Romuald	B. P.	Dr E. A. Villeneuve	Entérite	3	\$ 18 00	\$ 2 50	20 50		
420	William Belisle.....	St-Alban	B. P.	Dr J. B. Voisard	Sciatique	3	\$ 18 00	\$ 2 50	20 50		
421	Joseph Talbot.....	Bic	B. P.	Dr A. A. Lapointe	Brécho-pneumonie	3	\$ 18 00	\$ 2 50	20 50		
422	Omer Côté.....	Pte-aux-Trembles	B. P.	Dr G. D. B. Watters	Hémorragie nasale	3	\$ 18 00	\$ 2 50	20 50		
423	Dr Évanie Rochette.....	Windsor Mills	B. P.	Dr H. A. Meagher	Fièvres typhoïdes	3	\$ 18 00	\$ 2 50	20 50		
424	Etienne Sylvain.....	122 rue du Pon'	B. P.	Dr Geo. Matte	Pneumonie	3	\$ 18 00	\$ 2 50	20 50		
425	Honoré Plamondon.....	St-Georges Beauce	B. P.	Dr Geo. Cloutier	Gastrique chronique	4	\$ 24 00	\$ 3 00	27 00		
426	Georges Lacombe	Fall-River	B. P.	Dr W. Bilodeau	Bronchite	4	\$ 24 00	\$ 3 00	27 00		
427	Joseph Morin.....	St-Romuald	B. P.	Dr E. A. Villeneuve	Arthrite	4	\$ 24 00	\$ 3 00	27 00		
428	John O'Shaugnessy.....	Nicolet	B. P.	Dr A. O. Clauthier	Fracture	4	\$ 24 00	\$ 3 00	27 00		
429	Octave Cantin.....	Ste-Pétronille, I. O.....	B. P.	Rv. E. O. Corriveau	Lésions	4	\$ 24 00	\$ 3 00	27 00		
430	Charles Gauvin.....	St-Simon	B. P.	Rév. J. L. Rioux	Bris de côtes	5	\$ 30 00	\$ 3 50	33 50		
431	André Bilodeau.....	286 rue de la Reine	B. P.	Dr J. A. Morin	Gastro-entérite	5	\$ 30 00	\$ 3 50	33 50		
432	Pierre Jackson.....	Qnbec	B. P.	Dr F. Boilanger	Rhumatisme	5	\$ 30 00	\$ 3 50	33 50		
433	G. H. Tremblay	Trois-Pistoles	B. P.	Dr Fr. L. Langlois	Anthrax	5	\$ 30 00	\$ 3 50	33 50		
434	Achille Degal	St-Georges Beause	B. P.	Dr Geo. Cloutier	Fractures et contusions	5	\$ 30 00	\$ 3 50	33 50		
435	Ambroise Demers.....	St-Nicolas	B. P.	Jos. Dussault	Tuberculose	5	\$ 30 00	\$ 3 50	33 50		
436	T. Guénette.....	77 rue Richardson	B. P.	Dr Geo. Matte	Bronchite-chronique	5	\$ 30 00	\$ 3 50	33 50		
437	J. Samuel Marcotte	Portneuf	B. P.	Dr S. G. Paquin	Névrose du cœur	5	\$ 30 00	\$ 3 50	33 50		
438	Ferdinand Bissonnette	180 rue d'Orléans	B. P.	Dr Geo. Matte	Choc sur un genou	6	\$ 36 00	\$ 4 00	40 00		
439	Honoré Plamondon.....	St-Georges Beause	B. P.	Dr Geo. Cloutier	Phlébite catarrhale	6	\$ 36 00	\$ 4 00	40 00		
440	Joseph Pelletier.....	Fraserville	B. P.	Dr P. Picard	Pleurésie	6	\$ 36 00	\$ 4 00	40 00		
441	F. X. Lessard	172 rue St-François	B. P.	Jos. Dussault	Panaris	7	\$ 42 00	\$ 5 00	47 00		
442	Alex. Hamel	St-J.-Deschaillons	B. P.	Dr A. Chandonnet	Névrailgie sciatique	7	\$ 42 00	\$ 4 50	46 50		
443	Ludger Ooté	Rimouski	B. P.	Dr R. Fiset	Fracture d'une côte	7	\$ 42 00	\$ 4 50	46 50		
444	Rév. L. O. Moisan	St-Bernard	B. P.	Dr Jos. Genest	Fièvres typhoïdes	8	\$ 48 00	\$ 5 00	53 00		
445	Julien Grégoire	1059 rue St-Valier	B. P.	Dr J. A. Marcoux	Contusions	8	\$ 48 00	\$ 5 00	53 00		
446	Zéphirin Marquis	38 rue Vandrenn	B. P.	Dr Geo. Matte	Affection du foie	8	\$ 48 00	\$ 5 00	53 00		
447	Elzéar Couture	St-Ch. de L'Isle	B. P.	Dr C. H. Plante	Rhumatisme	8	\$ 48 00	\$ 5 00	53 00		
448	Thomas Dulac	Ste-Marie Beause	B. P.	Dr T. Fortier	Prostatite	8	\$ 48 00	\$ 5 00	53 00		
449	Gaudiose Racine	St-Frécol	B. P.	Rv. G. A. Lemieux	Grippe	8	\$ 48 00	\$ 5 00	53 00		
450	Pierre L'Héroult	St-Ambrise	B. P.	Jos. Ed. Durand	Piètre au pied	8	\$ 48 00	\$ 5 00	53 00		
451	Thomas Sheehy	Ste-Anne Chicoutimi	B. P.	Jos. Dussault	Maladie du cœur	10	\$ 60 00	\$ 6 00	66 00		
452	Georges Létourneau	Hedleyville	B. P.	C. E. Nolet	Varices	10	\$ 60 00	\$ 6 00	66 00		
453	Philippe Gagné	Ste-Louise	B. P.	Jos. E. Caron	Rhumatisme	10	\$ 60 00	\$ 6 00	66 00		
454	Félix Darveau	St-Ambrise	B. P.	Jos. E. Durand	Tuberculose	10	\$ 60 00	\$ 6 00	66 00		
						270	\$ 90	\$ 16200	\$ 140 00	\$ 1760 00	

BUREAUX DE PERCEPTION

Des Bureaux de Perception sont établis dans les paroisses ci-dessous :

1. St-Charles—M. John Lavallée, percepteur ;
2. Ste-Anne de la Pérade—Dr. F.-A. Marcotte, percepteur ;
3. Ottawa—M. F.-O. Lizott, 175 rue de l'Eglise, percepteur ;
4. Trois-Rivières—M. Chs Dupont-Hébert, percepteur ;
5. { St-Pascal—M. le Dr Léon Côté, percepteur ;
6. St-Alphonse (Saguenay)—M. le Dr Mayrand, percepteur ;
7. Divers
8. Beigerville—M. le Dr Arthur Lavoie, percepteur ;
9. St-Casimir—M. le Dr Phydime Dolbee, percepteur ;
10. Château-Richer—M. le Dr J.-P. D'Blois, percepteur ;
11. Ste-Foye—M. J.-B.-A. Legaré, percepteur ;
12. Nicolet—M. Wilfrid Camiran l, percepteur ;
13. Fraserville—M. Jos Parent, percepteur ;
14. St-Augustin—M. le Dr G.-D. B. Watters, percepteur ;
15. St-Ronuald—M. Michel Dussault, percepteur ;
16. St-Laurent—M. Gaudiose Pouliot, percepteur ;
17. { St-Georges, Beauce—M. J.-A. Gagnon, percepteur ;
18. Lambton M. D. Mag. Bureau, percepteur ;
19. Petite-Rivière—M. J.-H.-O. Roy, N. P., percepteur ;
20. { Ste-Louis—M. J.-Ed. Caron, percepteur ;
21. { Ste-Cécile du Bic—M. L.-R. Gauvreau, percepteur ;
22. Ile-Verte—M. le Dr Alb. Giroux, percepteur ;
23. Ste-Anne, Beaupré—M. F.-L. Mercier, percepteur ;
24. Leclercville—M. F.-Eug. Parrot, percepteur ;
25. Lotbinière—M. Siméon Bernard, N. P., percepteur ;
26. Pointe aux Trembles—M. Alf. Clermont, percepteur ;
27. St-Jean Deschaillons—M. Nap. Paris, percepteur ;
28. Portneuf—M. J.-E. Lockquell, percepteur ;
29. St-Nicolas—M. le Dr C. Morin, percepteur ;
30. Batiscan—M. le Dr Eug. Ferron, percepteur ;
31. St-Pierre les Bœquets—M. Jos. Lavallée, N.P., percepteur ;
32. { St-Maurice—M. J.-A. Carignan, percepteur ;
33. { St-Sylvestre—Révd. M. J.-O. Verret, percepteur ;
34. { St-Basile—M. Théophile Blondeau, percepteur ;
35. { St-Elzéar, Beauce—Révd. J. O. Roy, percepteur ;
36. Cap Santé—M. J.-G. Morissette, percepteur ;
37. { St-Frédéric—M. Omer Doyon, percepteur ;
38. Grondines—M. T. Hamelin, percepteur ;
39. { St-Evariste—M. le Dr Eudore Bernier, percepteur ;
40. Thetford Mines—M. P. Croteau, percepteur ;
41. D'Israël—Révd. M. J. A. Hamel, percepteur ;
42. St-François, Beauce—M. J. A. Renault, percepteur ;
43. Ste-Marie, Beauce—M. A. A. Lemieux, percepteur ;
44. St-François, Mont.—M. D. Bélanger, percepteur ;
45. St-Pierre, Mont.—M. Cléophas Bélanger, percepteur ;
46. St-Damien—M. Alfred Gagné, percepteur ;
47. { St-Anselme M. L. V. Bernier, percepteur ;
48. Charlesbourg—M. C.-E. Dulhault, percepteur ;
49. Rivière-Ouelle—M. L.-C. Deschênes, percepteur ;
50. St-Alban—M. Arsène Dussault, percepteur.

AVIS

Les membres inscrits dans les bureaux de perception ne doivent pas oublier que leurs contributions sont payables au bureau du percepteur, et que ce dernier n'est pas tenu d'aller les collecter à domicile. S'il le fait, c'est par pure complaisance, et les sociétaires qui seraient en retard par le défaut du percepteur de se rendre à leurs domiciles, s'exposent à être exclus de la participation aux bénéfices.

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS

BÉNÉFICES EN CAS DE MALADIE

13. La Société paie à tout sociétaire malade inscrit à la caisse des secours, sur présentation d'un certificat du visiteur spécialement nommé par le président à cette fin, la somme de six piastres par semaine, durant dix semaines de maladie, par période de douze mois. Il n'est rien payé pour les fractions de semaine. La date de la première maladie détermine l'époque où commence la période de douze mois.

AVIS DE MALADIE

14. Un sociétaire est réputé malade à compter du jour où il en donne avis par écrit au président du Bureau Principal, suivant la formule *numéro dix-huit*. Sur réception de cet avis, le président charge un médecin de visiter le sociétaire qui réclame les secours et de lui faire, sans retard, un rapport spécial suivant la formule *numéro vingt-neuf*. Si ce rapport constate que le sociétaire malade est dans l'incapacité absolue de vaquer à ses occupations ou de faire un travail lucratif, le président nomme un visiteur chargé d'émettre les certificats donnant droit aux secours, lesquels sont accordés à compter du jour de la réception de l'avis par le président. Le premier certificat doit toujours comprendre les deux premières semaines de maladie, la première semaine de maladie n'étant jamais payable. Au cas où il aurait été impossible au sociétaire malade de donner l'avis plus haut requis, le président peut, si le juge à propos, autoriser les secours en exigeant de ce sociétaire une déclaration solennelle selon la formule *numéro vingt*, établissant ce fait.

15. Pour avoir droit aux secours accordés par la clause *treize* du présent article et en toucher le montant, il faut :

(a) Que le sociétaire qui les réclame soit, par suite de maladie grave ou d'accident corporel sérieux, survenus depuis son inscription à la caisse des secours, dans l'incapacité absolue de vaquer à ses occupations ou de faire un travail lucratif ;

(b) Qu'il soit sous les soins d'un médecin ;

(c) Qu'il ne doive absolument rien à la Société et qu'il ait payé aux dates prescrites toutes les contributions exigées par les règlements alors en vigueur ou autres redevances envers la Société, à quelque titre que ce soit.

16. Nulle demande de secours ne sera prise en considération, aussi longtemps que les formalités susdites n'auront pas été toutes remplies, et dans le cas de négligence à remplir ces susdites formalités la demande de secours ne prend effet que du jour où elles ont été finalement remplies.

17. Le certificat du médecin ou visiteur, spécialement nommé par le président à cette fin, est final et sans appel en faveur du sociétaire réclamant des secours, lequel n'a droit à rien quand ce certificat constate que le réclamant n'est pas dans l'incapacité absolue de vaquer à ses occupations ou de faire un travail lucratif.

18. Chaque certificat de visiteur établissant les droits du malade aux secours est remis au président, qui en ordonne le paiement.

19. Un sociétaire célibataire qui est atteint d'aliénation mentale reçoit les secours accordés par la clause *treize* du présent article, durant l'espace de deux années. Après ce laps de temps, il reçoit la somme de six piastres par semaine, pour pas plus de deux semaines, par période de douze mois, à compter du jour où il a commencé à avoir droit aux secours.

CAUSES D'EXCLUSION DE BÉNÉFICE

20. Lorsqu'il est établi que la maladie de celui qui réclame des secours est le résultat de l'intempérance, de la débauche ou de toute autre cause provenant de sa faute ou de sa négligence grossière, ce sociétaire n'a droit à aucun bénéfice. Il en est de même chaque fois qu'au cours de la maladie un sociétaire se rend coupable d'imprudence ou quitte son domicile sans permission écrite du médecin ou visiteur de la Société.